

Réf: Dossier N° 102229

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NEW INVESTORS LEAGUE » en abrégé « NEWIL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN – COCODY/RIVIERA 2,
NON LOIN DE L'ALLOCODROME, JUSTE DERRIÈRE LA BANQUE
SGCI - lot 227, ilot 28 - 25 BP 1658 Abidjan 25, Lot 227, Ilot
28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 19/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEW INVESTORS LEAGUE » en abrégé
« NEWIL »

Objet : CIMENT COLLE POUR CARREAUX – AGRICULTURE –
COMMUNICATION – HÔTELLERIE – RESTAURATION –
TRANSPORT – COMMERCE GENERAL – IMPORT/EXPORT -
DIVER
S

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières de quelque nature qu'elle soit, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN – COCODY/RIVIERA 2,
NON LOIN DE L'ALLOCODROME, JUSTE DERRIÈRE LA BANQUE
SGCI - lot 227, ilot 28 - 25 BP 1658 Abidjan 25, Lot 227, Ilot

Dirigeant(s) : M BLE MICHEL KEVIN GUEDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02637 du 12/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20571/GTCA/RC/2022 du 12/05/2022

